

Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce 16^e jour de décembre deux mille vingt-quatre (16-12-2024) à 20 h 04 au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Mme Nancy Mignault, mairesse
Mme Line Bélanger, conseillère
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
M. Guy St-Arnauld, conseiller
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Paul Langevin, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à vingt heures quatre (20 h 04) sous la présidence de Mme Nancy Mignault, mairesse. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et greffière trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
- 2. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 474-2024 pour fixer les taux de taxation pour l'année financière 2025***
- 3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 472-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins***
- 4. Programme Emplois d'été Canada 2025 – Demande de subvention – Camp de jour***

Période de questions

- 5. Clôture de la séance***

2024-12-286

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Paul Langevin et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

2. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 474-2024 pour fixer les taux de taxation pour l'année financière 2025

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès a adopté, lors de la séance extraordinaire précédente, par la résolution numéro 2024-12-283, les prévisions budgétaires 2025 totalisant **7 474 946 \$** en revenus et en dépenses;

2024-12-287

EN CONSÉQUENCE, Guy St-Arnauld **donne** avis de motion annonçant que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera le projet de Règlement numéro 474-2024 *fixant les taux de taxation pour l'année financière 2025*, et dépose ledit projet de règlement.

Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.

3. Avis de motion et dépôt du projet de Règlement n° 472-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins

2024-12-288

Nicolas Gauthier **donne** avis de motion annonçant que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera le projet de Règlement numéro 472-2024 *décrétant une dépense et un emprunt de 1 279 230 \$ pour des travaux d'asphaltage d'une partie de la route des Pins*, et dépose ledit projet de règlement.

Le projet de règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.

4. Programme Emplois d'été Canada 2025 – Demande de subvention – Camp de jour

CONSIDÉRANT que le Camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès est administré par l'entreprise Air en fête;

CONSIDÉRANT que la présence d'accompagnateurs au Camp de jour doit être prévue si nécessaire;

CONSIDÉRANT que la municipalité est responsable de fournir ces accompagnateurs;

2024-12-289

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs à déposer, pour et au nom de la municipalité, une demande de subvention salariale dans le cadre du programme *Emplois d'été Canada 2025*, pour les postes de quatre (4) accompagnateurs du camp de jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Début : 20 h 08;

Fin : 20 h 10.

5. Clôture de la séance

2024-12-290

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Paul Langevin, **appuyé** de Line Bélanger et résolu que la séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 16 décembre 2024

Nancy Mignault,
Mairesse

Nathalie Vallée, g.m.a.,
Directrice générale et greffière
trésorière

Je, Nancy Mignault, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.